

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 26 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, Aurore WALEMME, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN BERNARD, Guillaume PIERART, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU, Typhaine MAILLARD

Absents excusés :

- Monsieur Guillaume PIERART a donné procuration à Monsieur Valéry ANSELOT
- Madame Typhaine MAILLARD a donné procuration à Monsieur Didier CARETTE

Date de convocation : 18 mars 2024 - **Date d'affichage :** 18 mars 2024

Nombre de Conseillers présents : 13 **Qui ont pris part aux délibérations :** 15

Secrétaire de séance : Monsieur Franck HUGOT

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024, présenté par Madame Stéphanie LAMANT, Adjointe, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 181 633.00 €	1 181 633.00€
		Report 002 : 0.00 €
Total de la section de fonctionnement	1 181 633.00 €	1 181 633.00 €
Investissement	1 109 779.03 €	781 615.52 €
	Reste à réaliser 820 000 €	Report 001 1 148 163.51€
Total de la section d'investissement	1 929 779.03 €	1 929 779.03 €
TOTAL	3 111 412.03 €	3 111 412.03 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée et à la majorité, approuvent le budget primitif 2024 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire